

L'école-mairie ou 18 ans de tracasseries

Entre le projet d'acquérir la propriété de La Vignette pour la construction d'une école-mairie en mai 1862 et sa réalisation, 18 années ont passé en négociations diverses découlant principalement du coût et du manque de financement.

Le premier devis délivré en 1868 par l'architecte Mr Chenantais se chiffrait à la somme de vingt trois mille dix francs (23 010 frs). Le Conseil municipal y mit son veto en prétextant ne pouvoir engager plus de dix mille francs (10 000 frs) y compris la vente des relais de chemins.

Le 6 septembre 1868 : le Conseil municipal proposa de construire seulement les classes en attendant que les ressources de la commune soient suffisantes pour continuer la construction principale.

Le 24 juin 1871 : le sous-préfet de Redon adresse un courrier à la mairie de Langon lui demandant la construction d'une maison d'école mairie insistant sur le fait que l'actuelle école de garçons est trop étroite et insalubre.

Il propose de faire verser une somme de mille francs (1000 frs) pour l'acquisition d'un terrain.

Deux ans plus tard, soit le 6 septembre 1871 : le projet étant toujours au point mort, le Sous-préfet de Redon fait savoir que par arrêté du 10 août 1871,

a) le local scolaire des garçons sera interdit à partir du 29 septembre 1871 et que le bâtiment sera mis en adjudication et vendue.

b) que la nouvelle maison d'école-mairie soit édiflée au milieu du bourg de Langon dans les jardins du Tertre, cet emplacement étant plus central que le terrain proposé précédemment au lieu-dit « la vignette » et coûtera moins que « la vignette » dont le prix est fixé à ce jour à deux mille francs (2000 frs).

Le 30 août 1872 : présentation d'un nouveau plan pour la future école-mairie dressé par l'architecte rennais, Mr A. Régnault dont le devis s'élève à dix neuf mille six cents francs.(19 600 frs) Le Conseil municipal refuse cette proposition car toujours trop onéreuse.

Session de février 1875 : Le Conseil municipal vote l'acquisition des terrains appartenant à Mr Gaultier ex notaire, Mr Gicquel Pierre, Mr Gicquel Joseph et Mr Le breton Julien pour une somme totale de mille cent quarante cinq francs (1145 frs).

Au Conseil municipal du 11 avril 1875 : lecture est faite du courrier du Préfet d'Ille et Vilaine autorisant la vente de la vieille maison d'école-mairie évaluée à mille francs (1000frs).

Le 6 août 1875 : lecture est faite au Conseil municipal du courrier du 19 mars 1875 émanant de la Sous-préfecture demandant à ce que la commune contractât un emprunt de dix mille cent cinquante quatre francs et douze centimes (10154,12 frs) pour activer la nouvelle construction.

A cela s'ajoutera une subvention de l'Etat, le prix de la vente de la vieille école-mairie et une levée d'impôts de vingt centimes pendant 10 ans.

Le 30 août 1875 : les plans de Mr Arthur Régnault et le financement sont approuvés par le Sous-préfet de Redon.

Le 26 avril 1877 : les travaux sont adjugés à Mr Victor Desmas, entrepreneur à Guémené-Penfao.

Fin du chantier en 1880